

NOTRE-DAME DE BEL-DOU

PAROISSE DE SAINT-JORY.

De temps immémorial il y avait entre la Garonne et le village actuel de Saint-Jory, une église assez vaste dédiée à la Très Sainte Vierge, sous la dénomination de *Nostro-Damo de Bel-Dou* (Notre-Dame de Beau-Don). Elle était située à quelques pas d'une fontaine couverte, dont l'eau était envisagée par les habitants du pays comme ayant une vertu merveilleuse, et spécialement pour la guérison des fièvres. Cette fontaine existe encore, mais il n'en est pas de même de l'église; dans les jours néfastes de la Révolution, elle a été détruite, et les restes dispersés. La statue du pèlerinage fut réduite en cendres, et l'on ne put sauver que la pierre sacrée de l'autel.

Après les orages de cette période si troublée, une simple croix a été plantée sur les ruines de l'antique sanctuaire pour en montrer l'emplacement. Malgré la destruction du matériel édifice, la dévotion à Notre-Dame de Bel-Dou, bien loin de diminuer et de s'éteindre, n'a cessé de s'accroître, et de se ranimer à mesure que les temps sont deve-

mus meilleurs; car non-seulement les paroissiens de Saint-Jory, mais encore ceux des paroisses voisines, continuent de recourir à l'eau de la fontaine dans leurs besoins spirituels et temporels, et un très grand nombre assurent avoir obtenu ce qu'ils avaient demandé. On a vu, il n'y a pas encore longtemps, venir de loin des malades qui repartaient guéris.

On a cru plusieurs fois apercevoir dans la nuit une sorte d'apparition de la Sainte Vierge qui pouvait bien naître que d'une imagination ardente, mais qui supposait du moins le souvenir du passé toujours vivant.

Le sanctuaire de Notre-Dame d'Alet, et celui qui fut jadis Notre-Dame de Bel-Dou, n'étant pour ainsi dire séparés l'un de l'autre que par la Garonne, les habitants des deux paroisses les ont toujours regardés comme se complétant l'un par l'autre.

Cependant, malgré la persistance d'une dévotion traditionnelle, le sanctuaire abattu ne se relevait pas, et il était à craindre que peu à peu il ne restât plus du passé qu'un souvenir stérile, lorsqu'en 1861 la paroisse de Saint-Jory a paru, tout-à-coup, disposée à réparer avec éclat l'insulte faite à la Mère de

Dieu. A la voix de l'un de ses enfants, prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice, tous les habitants de cette paroisse se sont levés comme un seul homme, et ont promis, le jour de l'Assomption, de seconder le zèle de leur vénéré pasteur, pour faire de la chapelle consacrée à Marie dans l'église paroissiale, le rendez-vous des pèlerins.

Une consécration solennelle de toute la paroisse a été faite ce jour-là même à Notre-Dame de Bel-Dou, ramenée pour ainsi dire au sein de sa famille ; l'année suivante, le jour de l'Octave de la Nativité de Sainte Vierge, a été bénie, portée processionnellement et inaugurée avec grande pompe, la statue nouvelle ; et le jour de la fête du saint Nom de Marie, qui est la principale du pèlerinage, la chapelle tout entière a été inaugurée avec plus de pompe encore au milieu d'un grand concours d'étrangers.

Instruit de ce qui vient d'être fait, le Saint-Père a voulu récompenser le zèle des paroissiens de Saint-Jory, en leur accordant :

1° Une indulgence plénière aux cinq fêtes de l'Immaculée-Conception, de la Nativité, de l'Annonciation, de l'Assomption, du Rosaire, et pendant toute l'octave de ces fêtes.

2^e Une indulgence de deux cents jours, qu'on peut gagner chaque jour de l'année par une simple visite à la chapelle.

Encouragés par ces insignes faveurs, les paroissiens ont formé le projet de faire restaurer la fontaine de Bel-Dou, et de reconstruire, sur l'emplacement de l'antique église, une chapelle digne de Marie.

(Cette notice est due à M. l'abbé Sire, professeur au séminaire de Saint-Sulpice.)